

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1892 à 1903

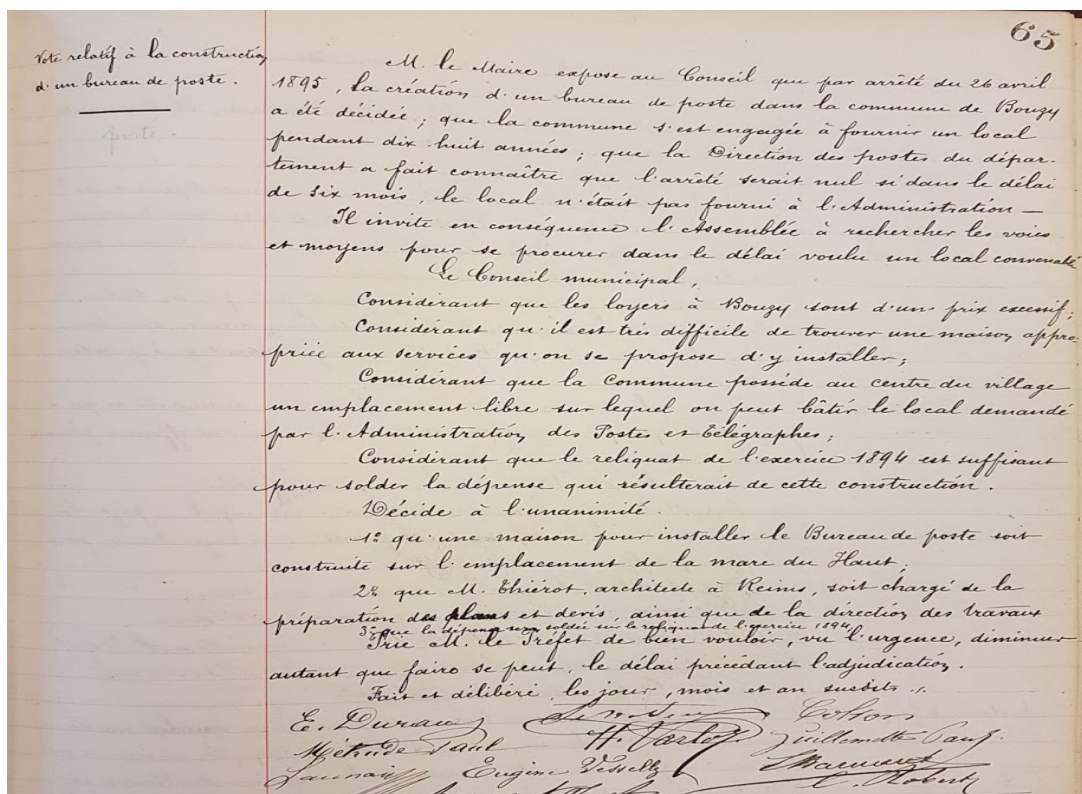
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17683

-0-

fiche n°150

12 mai 1895 - Vote relatif à la création du bureau de Poste



« Monsieur le Maire expose au conseil que par arrêté du 24 avril 1895, la création d'un bureau de poste dans la commune de Bouzy a été décidée ;

Que la commune s'est engagée à fournir un local pendant dix huit années ;

Que la direction des postes du département a fait connaître que l'arrêté serait nul si dans le délai de six mois, le local n'était pas fourni à l'administration.

Il invite en conséquence l'assemblée à rechercher les voies et moyens pour se procurer dans le délai voulu un local convenable.

Le conseil municipal,

Considérant que les loyers à Bouzy sont d'un prix excessif ;

Considérant qu'il est très difficile de trouver une maison appropriée aux services qu'on se propose d'y installer ;

Considérant que la commune possède au centre du village un emplacement libre sur lequel, on peut bâtir le local demandé par l'administration des postes et télégraphes ;

Considérant que le reliquat de l'exercice 1894 est suffisant pour solder la dépense qui résulterait de cette construction ;

Décide à l'unanimité,

1° - Qu'une maison pour installer le bureau de poste soit construite sur l'emplacement de la Mare du Haut

2° - Que Monsieur Thierot, architecte à Reims, soit chargé de la préparation des plans et devis, ainsi que de la direction des travaux

3° - Que la dépense sera soldée sur le reliquat de l'exercice 1894 ;

Prie Monsieur le Préfet de bien vouloir, vu l'urgence, diminuer autant que faire se peut, le délai précédant l'adjudication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits »